



LE BIMESTRIEL DE VOTRE COMMUNE

BEAUREPAIRE



p. 4

Dossier
marché hebdomadaire :
Dynamisme économique local

sommaire

La rentrée



Philippe MIGNOT,
Maire
Conseiller Régional

ACTUALITES

Travaux :

Eglise Saint-Michel
Réfection complète de l'électricité :
première tranche des travaux

Chemins piétonniers

Dans une démarche de développement durable,
l'accent est mis sur le déplacement piétonnier

Cadre de vie :

Jardin d'enfants : un module
complémentaire

DOSSIER

Marché hebdomadaire : les dispositions nouvelles

Afin de faciliter le confort des riverains et des
chalands, des nouvelles dispositions sont en place
depuis le début de l'année et connaissent un franc
succès.

VIE MUNICIPALE

Finances :

Le compte administratif 2009

Solidarité :

Le voyage des retraités

Unanimité pour cette journée appréciée par tous
les participants

INTERCOMMUNALITE/PAYS

Logement :

Programme Local de l'Habitat
Des nouvelles dispositions à l'échelle
départementale pour optimiser les demandes
de logement

VIE ASSOCIATIVE

Sport :

Association CURB
Organisateurs d'événements sportifs et culturels.
Présentation de cette jeune association

AGENDA

INFOS PRATIQUES

Cette rentrée 2010 est placée sous le signe des travaux. En effet, l'avenir de l'avenue Victor Hugo se dégage (enfin !), après et encore de nombreux recours judiciaires de différents protagonistes, nécessitant des délais d'expertises et repoussant sans cesse le confortement des bâtisses. L'intérêt général reprend sa place et la commune a commandé la réalisation des murs nécessaires. Ce dossier a dû être géré avec prudence et patience afin de préserver au mieux les intérêts financiers de la commune déjà largement engagés par ces effondrements. Le syndicat des eaux a souhaité décaler les travaux prévus le long de l'Avenue Victor Hugo afin de ne pas interférer dans une situation déjà compliquée et inconfortable pour tous.

Gageons que chacun retiendra les leçons de cette situation, notamment sur la charge que des bâtiments privés non entretenus peuvent représenter pour la collectivité.

Je veux aussi souligner la réalisation en cours ou terminée de différents cheminements piétonniers sécurisés, notamment derrière la maison médicale ou encore le long de l'avenue d'Auenwald, permettant de faciliter les déplacements à pied dans notre commune.

Une nouvelle fois, la période estivale à Beaufort a été marquée par une forte affluence lors du feu d'artifice du 13 juillet dernier, par l'importante fréquentation du marché chaque mercredi agrémenté de différentes animations notamment proposées par l'Office de tourisme et bien entendu par le succès de la piscine intercommunale. Celle-ci a attiré petits et grands avec, à proximité pour le plaisir des plus jeunes, un nouveau jeu au jardin d'enfants installé par la commune au début de l'été.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une bonne rentrée. ■

Très cordialement

Philippe Mignot

«Le bimestriel de votre commune BEAUREPAIRE»

Bimestriel d'informations
Ville de Beaufort
28 rue Français
38270 BEAUREPAIRE
Tél. 04.74.79.22.60 - Fax. 04.74.79.22.61
mairie.beaufort@territoire-de-beaufort.fr
Imprimé sur papier ♻️ Cyclus 170g et 150g

Directeur de la publication : Philippe Mignot
Rédaction : service communication, Lucia Rodrigues
Photos : service communication - Eric Piolat
Réalisation : service communication
Impression/Conception : Imprimerie Ronjat
Tiré à 3000 exemplaires
Dépôt légal à parution bimestriel d'informations

Travaux

Eglise Saint-Michel : mise aux normes de l'électricité



Photo : église saint-michel

Inscrits au budget de cette année et votés en Conseil Municipal, des travaux de mise conformité de l'électricité de l'église Saint-Michel seront réalisés prochainement.

Menés par un architecte du patrimoine, en collaboration avec l'association «Rénovation de l'Eglise», cette première tranche de travaux marque le début du chantier de rénovation de l'édifice dont l'étude a démarré en 2009. Elle consiste à installer une armoire neuve et de nouveaux branchements, étape préalable à la reprise des peintures murales. En parallèle, le clocher sera entièrement nettoyé.

—> De juillet à septembre : appel d'offres, Début octobre : lancement des travaux. Livraison (sous réserve) : 15 décembre.

Par la suite, un éclairage spécifique sera installé pour valoriser l'architecture intérieure.

Par précaution et pour réduire au mieux les délais, l'église sera fermée pendant toute la durée des travaux. Les offices seront dispensés en l'église de Saint-Barthélemy. ■

Chemins piétonniers : vers d'autres modes de déplacement



Photo : chemin du Château d'eau

Dans une démarche de développement durable, des chemins piétonniers ont été aménagés cet été pour permettre aux habitants du plateau d'accéder au centre-ville sans utiliser leur véhicule. Une démarche écologique qui sensibilise les riverains aux modes de déplacement «doux» pour réduire le transit journalier et participer à la préservation du cadre de vie.

Deux chantiers illustrent cette volonté. L'un concerne l'aménagement de l'avenue d'Auenwald par une entreprise spécialisée. L'autre, mené par l'ONF par convention avec la commune, consistait à relier le plateau au centre-ville grâce à la mise en circulation de trois chemins dits «Chemin du Calvaire», «Chemin du Château d'eau» et «Chemin du Château Feuillet». Jusqu'à présent, l'accès n'était possible qu'en empruntant l'avenue Victor Hugo.

L'avenue d'Auenwald

Entre le n° 50 et le n° 850, côté Est, près de 775 m linéaires sont aménagés pour faciliter les déplacements piétonniers.

Des chemins piétonniers dans la cité

L'ONF – dans le cadre d'un chantier d'insertion – a procédé à l'aménagement et à la création de chemins piétonniers reliant le centre ville au plateau depuis la salle du Rocher, la Maison Médicale et la Guillotière (dans sa partie Ouest). Ces aménagements, entièrement financés par la commune, ont pour objectif de réduire l'utilisation des véhicules au profit de déplacements alternatifs. Aujourd'hui balisés et sécurisés, ces chemins, pour lesquels une signalétique sera mise en place, rétablissent une liaison avec le centre-ville pour les habitants et les écoliers. ■

Environnement

Une aire de lavage pour la balayeuse



Photo : aire de lavage balayeuse

Afin d'optimiser la gestion des déchets et l'entretien du matériel communal, une aire de lavage a été créée, route de Manthes, à proximité des locaux du service technique.

L'aménagement de l'aire de lavage s'est avéré nécessaire pour nettoyer efficacement les matériels employés par le service technique : balayeuse, containers mis à disposition des forains le mercredi matin

et autres besoins spécifiques... Elle a été conçue de manière à retenir les déchets rejetés, emportés ensuite à la déchetterie intercommunale. ■

Cadre de vie

Jardin d'enfants : installation d'un nouveau module



Photo - E. Piolat : nouveau module - jardin d'enfants

Un nouveau module a été installé au jardin d'enfants - situé en face de la piscine intercommunale - pour accompagner les plus petits dans la découverte de leur environnement et contribuer à leur éveil.

Doté d'un toboggan, d'un escalier, d'une passerelle, d'une échelle et d'une cabane, ce jeu offre aux enfants âgés de 2 à 6 ans, la possibilité de développer leur motricité et leur agilité.

Ces multiples possibilités d'évolutions et de déplacements sont sécurisées par la présence d'un sol souple.

Après une visite au jardin d'enfants de Claix et la rencontre avec les parents et assistantes maternelles présents ce jour-là, les élus de Beaurepaire sont rentrés convaincus et confiants : «Le Bossu de Notre-Dame», nom attribué à ce module, devrait satisfaire les enfants de la cité et proposer un espace de rencontre aux familles. ■

Dossier

Marché hebdomadaire : Un rendez-vous incontournable



Photo : marché avenue des Terreaux

Tout comme les commerçants et artisans de Beaurepaire, les forains non sédentaires contribuent au développement économique et local de la ville. Rendez-vous annuels avec la foire du 8 mai, mensuels avec les Puces du dimanche et hebdomadaires avec le marché du mercredi, le dynamisme et l'activité économique de la cité se maintiennent. Cette année, des dispositions nouvelles ont été mises en place pour développer le marché hebdomadaire et faciliter l'activité des commerçants.

Zoom sur ces nouveautés.

S'il est difficile de dater précisément l'année de création du marché hebdomadaire, un écrit conservé aux Archives Communales permet d'affirmer que le Dauphin Jean II a signé une Charte des Libertés, Franchises et Immunités autorisant ainsi dès 1309, le développement local du commerce, de l'artisanat et des échanges. Aujourd'hui, le marché est toujours un rendez-vous privilégié pour les commerçants non sédentaires et les habitants du territoire.

Un marché porteur

Très tôt le matin, alors que la ville sort peu à peu de son sommeil, les commerçants non sédentaires installent leurs stands. Répartis en divers lieux du centre ville, ils se préparent à vendre leurs produits de 8h à 12h30, comme tous les mercredis. Sur ce marché on trouve principalement des produits manufacturés sur la place Yves Pagneux et l'avenue des Terreaux – vestimentaires, accessoires, bijoux fantaisie, art africain, chaussures – des produits alimentaires sur la place de la Paix et la rue Gambetta – primeurs, fromagers, poissonniers, boucher – et les volaillers et articles de jardinerie sur la place du Jeu de Paume. En tout, ce sont entre 80 et 100 habitués qui se répartissent près de 600m linéaires d'étals. Même si la surface disponible reste limitée, les nouvelles demandes - qui affluent au fil du temps - sont soigneusement étudiées par la municipalité afin d'en satisfaire un maximum.

Un périmètre sécurisé

Face à la fréquentation croissante, il devenait indispensable de privilégier la sécurité des déplacements sur le marché dans son fonctionnement actuel. Ainsi, de nouvelles dispositions ont été instaurées en début d'année pour améliorer la sécurité et le confort des chalands mais aussi des riverains : la circulation sur l'avenue des terreaux est désormais interdite aux automobilistes pendant toute la durée du marché tout comme la partie Nord de la rue Gambetta qui peut ainsi accueillir des stands et permettre une liaison piétonne avec la place de la Paix et la rue de la République.

Pour faciliter les déplacements piétons du plateau en direction du centre-ville, les chemins piétonniers sont accessibles au public depuis cet été afin de favoriser d'autres modes de déplacements, dits «modes doux».

De plus, le parking Gaston Mandran, avec sa capacité d'accueil de 81 véhicules - dont 9 pour les personnes à mobilité réduite - permet de désengorger le centre-ville et garer son véhicule à proximité.

Avec un rayonnement intercommunal, un effort est porté sur la qualité des produits vendus sur le marché. Nombreux sont les producteurs locaux à vendre des produits du terroir. La diversité des articles manufacturés permet de satisfaire une clientèle éclectique et fidèle.

En somme, le marché du mercredi matin est devenu pour beaucoup un lieu de rencontres. Chacun son rituel : le journal, un café, retrouvailles et discussions devant les étals. Sous le soleil ou sous la pluie, les habitués répondent présents pour le plaisir de croiser un ami, un proche, créer du lien. C'est aussi cela, le marché de Beaurepaire. ■

→ Pour toute information complémentaire, contacter Jean-Claude Lebeau, Adjoint délégué aux foires et marchés
Tél. 04.74.79.22.60.
mairie.beaurepaire@territoire-de-beaurepaire.fr



Photo : marché place Yves Pagneux

Points de vue de...



Photo : Claude Pernot (vendeur de pantoufles) et Jérémie Halvadjian (vendeur de chaussettes)

Depuis quand venez-vous à Beaufort ?

C.P. : « Je fais le marché depuis 1974. Natif de Beaufort, autrefois j'avais un commerce en ville. Aujourd'hui j'apprécie de vendre mes articles sur les marchés. »

J.H. : « Je vends mes produits depuis que j'ai repris l'activité de mon père il y a 3 ans. Il vendait déjà sur Beaufort, j'ai pris la relève en tant que 2^{ème} génération ! »

Quel est votre type de clientèle ?

C.P. : « J'ai essentiellement une clientèle de retraités. Malgré une baisse de l'activité ces deux dernières années, j'ai une clientèle fidèle. »

J.H. : « J'ai repris la clientèle de mon père, âgée de 7 à 77 ans. Je peux aussi parler de clientèle fidèle ! »

Que pensez-vous du marché de Beaufort ?

C.P. : « C'est un plaisir de venir ici. Seul le mauvais temps peut me dissuader certains matins (rires). »

J.H. : « La municipalité a fait beaucoup d'efforts pour faciliter le travail des forains. Depuis que la circulation est interdite aux véhicules, les clients se sentent en sécurité et nous le disent. » ■



Photo : Jean-Claude Lebeau, Adjoint délégué aux Foires et Marchés

Quelles sont vos missions ?

J-C. L. : « Mon rôle est d'être en relation constante avec les commerçants ambulants : convenir d'un emplacement adéquat, écouter et recenser leurs besoins... Je dirais que j'ai un rôle de soutien ». Je passe les voir tous les mercredis matins afin de faire la liaison entre les services de la ville et les commerçants. »

Quelles sont les évolutions prochaines ?

J-C. L. : « Nous souhaitons améliorer les conditions d'accueil des chalandes non sédentaires avec dans un premier temps, l'installation de matériel électrique rue Gambetta. La volonté est de développer autant que possible le marché local pour satisfaire au mieux les demandes des habitants, en étroite collaboration avec les commerçants de la ville. » ■



Photo : René Triboullier et sa famille

Etes-vous un habitué du marché ?

R.T. : « Le mercredi est mon jour de repos. Je me consacre à ma famille et dans la liste des activités de la journée, le marché en fait partie ! »

C'est donc un plaisir ?

R. T. : « J'apprécie la qualité des produits frais. C'est un marché attractif, il y a beaucoup d'animations et ce n'est pas pour déplaire à mes petits-enfants qui réclament leur sortie ! » ■

➔ Rappel : où stationner son véhicule à proximité du marché ?

- Place des Droits de l'Homme
- Place des Vignerons
- Parking Gaston Mandran

Finances

Le compte administratif 2009

Les résultats de l'exercice 2009 font apparaître un excédent en section de fonctionnement de 501 953,04€. Les recettes s'élèvent à 4 242 779,83€ et les dépenses sont de 3 740 826,79€.

Principaux enseignements à noter en recettes

- La diminution des transferts de l'Etat par rapport à 2008 (DGF, dotation de solidarité, compensations).
- La très bonne réalisation des recettes attendues soit 97%.

Les résultats de clôture de l'exercice 2009 sont inférieurs à ceux de 2008 exclusivement dû au fait qu'en 2008 le budget comportait des cessions immobilières.

En dépenses, le budget a été très correctement maîtrisé à 85% de réalisation, hors virement à la section d'investissement. Seule particularité : les économies de charges financières dues à la bonne et favorable indexation des emprunts en cours.

Répartition des recettes de Fonctionnement :

Contributions directes : 1.369.858€
 Allocation et dotation de la CCTB : 1.678.534€
 Dotations de l'Etat : 603.880€
 Subventions Département et Région : 209.397€
 Produits divers : 381.110€

Répartition des dépenses de Fonctionnement :

Charges à caractère général : 1.433.990€
 Charges de personnel : 1.692.412€
 Subventions diverses : 308.956€
 Charges financières : 191.354€
 Opérations d'ordre : 114.114€
 Prélèvement pour l'investissement : 501.953€

En investissement, les recettes s'élèvent à 1 165 864,80€ et les dépenses sont de 891 119,82€ soit un excédent de 274 744,98€. Compte tenu des recettes propres, le besoin de financement est de 513 851,68€. ■

Recettes d'investissement :

FCTVA, TLE : 64.313€
 Excédent capitalisé : 554.000€
 Subventions Département et Région : 431.594€
 Amortissement : 115.957€

Dépenses d'investissement :

Installations sportives : 51.754€
 Equipements scolaires : 43.134€
 Résultat reporté : 471.377€
 Travaux de voirie : 32.717€
 Eclairage public : 125.981€
 Matériels : 135.600€
 Divers entretiens de bâtiments communaux : 30.556€

Solidarité

Voyage des retraités



Photo : voyage Châtillon sur Chalaronne

Le 10 juin dernier, deux cars emmenaient les retraités en direction de Châtillon sur Chalaronne pour une visite du Musée «Tradition et Vie» et du parc ornithologique. Retour sur cette escapade, devenue un rendez-vous important.

Chaque année, l'effort est porté par la municipalité pour maintenir le voyage offert, en partie, aux personnes retraitées âgées de 60 ans et plus. Plus qu'une simple sortie, c'est une occasion pour bon nombre d'entre-elles de se rencontrer. Souvent isolées, beaucoup perdent ce lien social qui permet de garder un contact avec l'extérieur. Le temps d'une journée, elles se retrouvent autour d'animations ludiques et culturelles, d'un déjeuner, d'une ballade pour découvrir, échanger, se retrouver, rire et plaisanter. Un moment convivial partagé avec les élus accompagnants. ■

Ces beaurepairois se confient en quelques lignes...



Photo : Nicole et François Guichard



Photo : Denise Metay

Depuis combien de temps participez-vous à ce voyage ? Qu'en pensez-vous ?

N. et F. G. : «C'est notre 2^{ème} voyage car nous n'habitons Beaurepaire que depuis 4 ans. Nous apprécions l'organisation, l'effort financier porté par la commune qui nous permet de faire un beau voyage. La logistique était parfaite : les cars étaient confortables, les chauffeurs très attentionnés, ils n'hésitaient pas à nous servir de guide pendant le voyage et le déjeuner fut excellent ! Les élus accompagnants étaient disponibles et à l'écoute ...»

Qu'avez-vous préféré pendant cette excursion ?

F.G. : «Personnellement j'ai préféré la visite du Musée. Ca m'a rappelé mon enfance.»
 N.G. : «J'ai ressenti beaucoup d'émotions, j'ai retrouvé mon cadre de vie d'enfance...»

Souhaitez-vous renouveler votre inscription ?

N. et F. G. : «Bien entendu ! En tant que nouveaux habitants de la commune, cette sortie nous permet de faire de belles connaissances, passer une journée avec des personnes que l'on voit peu... Si ce n'est au repas de fin d'année offert par la Municipalité !» ■

Depuis combien de temps participez-vous au voyage des retraités ?

D.M. «Depuis que je suis retraitée, depuis 20 ans donc. Chaque année je participe avec beaucoup de plaisir.»

Qu'est-ce qui vous motive ?

D.M. «Plusieurs choses : tout d'abord la bonne ambiance : tout le monde est d'humeur joyeuse, ensuite le plaisir de retrouver des collègues, anciens membres du club des retraités que j'ai présidé pendant de nombreuses années.»

Qu'avez-vous apprécié cette année ?

D.M. : «J'ai préféré l'animation de l'après-midi avec la visite du parc ornithologique et le spectacle, fabuleux ! Quelle adresse, quelle dextérité pour dresser ces oiseaux !» ■

Logement

Uniformiser les demandes de logements



Photo : Logements OPAC - Beaufort

Le logement est une des compétences obligatoires de la Communauté de Communes du Territoire de Beaufort (CCTB). Actuellement, le Comité Local de l'Habitat recense les demandes de logements. La Commission Logement Social positionne les demandeurs sur les logements vacants, en tenant compte des priorités. Afin de faciliter la procédure, une uniformisation a été mise en œuvre par l'établissement d'une seule et même demande de logement sur le département de l'Isère. Explications.

Approuvé en 2009 par le Conseil Communautaire, le Programme Local de l'Habitat (PLH) est basé sur plusieurs actions. D'une part, apporter un appui aux communes dans sa réalisation et son suivi : assistance en urbanisme, expertise en faisabilité d'opérations... Ce programme concerne – en locatifs à loyers maîtrisés - 91 logements abordables, économes en charges (label QEB). D'autre part, des dispositifs d'aides directes - notamment pour les logements publics, privés et label «logement pour tous» - sont attribués tout comme l'aide à l'accession sociale sur la ville centre.

Ce PLH devrait être présenté dans les mois à venir au Conseil Régional de l'Habitat pour approbation. Cette démarche permet de traiter les demandes de logement de manière efficace et rapide. La saisie des données, à l'échelle départementale par chaque établissement public compétent, permet d'obtenir des données actualisées régulièrement sur les besoins des locataires, de suivre les évolutions en temps réel pour pouvoir adapter par la suite l'offre locative et harmoniser les constructions sur l'ensemble du Territoire.

En effet, **un habitant d'une commune du département de l'Isère peut retirer une demande de logement à la mairie de son choix et mentionner la commune où il souhaite emménager.** Ce document est ensuite saisi informatiquement et communiqué à l'agent chargé du secteur dont dépend la commune : une nouveauté qui offre un gain de temps et un traitement plus rapide. ■



Pour tout renseignement, contacter Mme Claudine CHANAUX - Communauté de Communes du Territoire de Beaufort
Tél. 04.74.84.67.29. / cctb@territoire-de-beaufort.fr
Site internet : www.territoire-de-beaufort.fr

Sport

CURB : organisateurs d'événements sportifs et culturels



Photo : initiation skate - Fête de la Musique

L'association CURB (Culture Urbaine de Beaufort) a vu le jour en juillet 2009. Derrière ce mot se cachent des membres actifs dont la motivation est de développer et faire découvrir des disciplines artistiques et sportives issues de cultures urbaines à travers la pratique du skateboard notamment. Activité mise en valeur à l'occasion de la fête de la musique. Entretien avec Thomas Gosse, Président de l'association depuis juillet 2009.

Une planche, des roues, ça a l'air plutôt simple et pourtant ! Une technique qui demande maîtrise, concentration et savoir-faire pour réussir ses figures artistiques... En partenariat avec le Centre de l'Île du Battoir, les adhérents – encadrés par des titulaires de brevet d'Etat – ont suivi des cours tout au long de l'année sur des modules spécifiques (rampes, plans inclinés etc.) en divers lieux du Territoire adaptés, comme par exemple la salle des fêtes de Saint-Barthélemy le mercredi après-midi. D'autre part, des sorties en extérieur permettent aux jeunes de s'entraîner sur des skateparks. Samedi 19 juin, l'association CURB s'associait aux organisateurs de la Fête de la musique pour proposer – sur le parking Gaston Mandran - une journée d'initiation au skate. Cette activité a rassemblé amateurs et novices de ce sport urbain. Conquis et enchantés les organisateurs souhaitent proposer autant que possible d'autres rendez-vous similaires.

Entretien avec Thomas Gosse



Photo : Stage de skate et cirque à la «Bifurk» à Grenoble – avril 2010

Quel regard portez-vous sur l'association, un an après sa création ?

«Le bilan est très satisfaisant : 30 jeunes âgés de 7 à 15 ans suivent régulièrement les cours dispensés les mercredis, d'autant plus que certains ne pratiquaient aucun loisir. L'objectif est d'apporter « une culture urbaine » par le biais d'activités ludiques aux habitants du Territoire ou aux touristes de passage.»

Quels sont vos projets ?

«A Beaufort, l'association CURB propose depuis plusieurs mois un projet pédagogique mêlant le sport urbain et à terme les Arts de rue. D'autres initiations, comme celle du 19 juin, seront proposées car le bilan de cette matinée est satisfaisant : près de 16 enfants se sont présentés, la plupart non adhérents à l'association. Nous sommes sur un créneau porteur : un loisir de rue en pleine expansion.» ■



Dans le cadre de la journée de la glisse fin novembre, l'association recherche des groupes de musique locaux.
Contact et info : infocurb@nerim.net - curb38.skyblog.fr

Expositions à l'Office de Tourisme

- Jusqu'au 2 octobre : dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, exposition «Une Tranche de Vie...».

- Du 6 au 30 octobre : Xavier Martin et Michèle Bruyère de Bourgoin-Jallieu exposeront leurs objets anciens, en bois peint, des lampes en verre décoré ou encore leurs collages de serviettes.

Infos : 04.74.84.68.84. - email : office.tourisme@territoire-de-beaurepaire.fr

Concert «Festipoire»

Vendredi 17 à 20h30 et Samedi 18 septembre en journée et en soirée : animations, concerts. Organisé par l'association du «Tiroir» sous un chapiteau - salle Polyvalente.

Entrée : 10€

Info : www.letiroir.org

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010

Thème national : «Les grands hommes : quand femmes et hommes construisent l'Histoire» :

- Samedi et dimanche 15h à 18h : visite de l'église Saint-Michel (sacristie, chapiers, tableau «la Pieta») - entrée libre,

- Samedi de 14h à 17h - Rue de Luzy Dufeillant : exposition sur l'histoire de l'hôtel particulier du XVIII^{ème} s. de Ferdinand de Barrin,

- Samedi à 20h30 - salle polyvalente : projection du film «700 ans d'histoire de Beaurepaire», en présence de l'archiviste de la ville - entrée libre.

Infos - programme complet téléchargeable :

<http://www.bievre-valloire.fr>

Temps'Dance Association

Propose des cours de rock et de salsa à la salle polyvalente.

Inscriptions jusqu'au 15 octobre 2010 tous les mardis à partir de 19h - salle polyvalente.

Contact : Franck Brenier - 06.99.20.56.95.

Concert «Musique On Tourne»

Organisé par les Harmonies de Beaurepaire et Jarcieu :

Samedi 2 octobre 2010 à 20h30 - salle polyvalente

Réservation : auprès des musiciens - à l'Office de Tourisme et à la boulangerie Benoît à Jarcieu. Tarifs : 12€ (gratuit - de 12 ans)

22èmes Rencontres Internationales du Cinéma

Du 15 au 17 octobre 2010 - cinéma l'Oron - Place de la Paix - salle du Rocher. Nouveauté cette année : un salon du livre sur le thème du cinéma en présence d'écrivains - séances dédicaces.

Entrée libre.

Concert organisé par le Secours Catholique

Dimanche 24 octobre 2010 à 16h30 - salle du Rocher

Avec le « Trio STENTATO » Marie-Pierre JURY, soprano - Romain DARON, violon - Jordan GREGORIS, violoncelle.

Tarif : 10 euros - gratuit - de 12 ans

Billetterie : Office de Tourisme -

Geneviève PARDON : tél 04.74.84.58.02.

Dons de sang

Lundi 25 octobre et mardi 2 novembre de 16h30 à 20h à la salle polyvalente.

Téléthon

Samedi 4 et dimanche 5 décembre 2010. ■

Horaires d'ouverture et coordonnées de la Mairie

Lundi : 8h - 12h / 13h30 - 16h Jeudi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30
Mardi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30 Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 16h
Mercredi : 8h - 12h Fermé le mercredi après-midi
Rue Français 38270 Beaurepaire. Tél. 04.74.79.22.60.

Fax. 04.74.79.22.61. E-mail : mairie.beaurepaire@territoire-de-beaurepaire.fr

Fermeture de la salle du Rocher

En raison des travaux en cours, la salle du Rocher est fermée jusqu'au 15 octobre 2010.

Permanences du Conciliateur de justice

Tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h dans les bureaux de permanence Portes du Faubourg. Pour tous rendez-vous, contactez la mairie au 04.74.79.22.60.

Transports Transisère

La ligne express 7300 relie Beaurepaire (gare routière) à Grenoble (gare routière) du lundi au vendredi toute l'année sauf les jours fériés.

Horaires :

Beaurepaire > Grenoble : départ à 6h05 ou 6h45 arrivée à 7h30 ou 8h15

Grenoble > Beaurepaire : départ 17h30 ou 18h30 arrivée à 18h50 ou 19h50

Contact : allo Transisère 0820 08 38 38 ou www.transisere.fr

Nouveaux horaires déchetterie intercommunale

• Beaurepaire : Lundi - mardi - mercredi : 8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h45 - Jeudi : 13h30 - 17h45 - Vendredi - samedi : 8h30 - 17h45. Tél. 04.74.84.61.81.

• Montseveroux : Mardi : 9h - 11h45 / 15h - 17h45 - Mercredi : 15h - 17h45 - Jeudi : 9h - 11h45 - Vendredi : 13h - 17h45 - Samedi : 9h - 12h15 / 13h30 - 17h45.

Tél. 04.74.20.39.16.

Ramassage déchets - points d'apport volontaire

La société en charge du ramassage est tenue de faire un passage minimum par semaine et autant que possible pour maintenir les points propres. Les passages varient selon l'affluence des dépôts. Pour maintenir ces espaces propres, l'entreprise a 24h pour intervenir sur appel des mairies et/ou Communauté de Communes. En cas de débordement des bacs, vous pouvez alerter le service concerné : 04.74.84.67.29.

Collecte ordures ménagères

Depuis le 6 septembre :

- la collecte dans toute la ville est effectuée le vendredi matin
- la collecte en centre-ville a lieu le mercredi matin et le vendredi matin (la collecte du lundi est supprimée).
Info redevance incitative : 0800.138.438. (n° vert)

Ce bimestriel est distribué par les agents communaux. Certaines boîtes aux lettres sont difficiles d'accès du fait de leur emplacement ou du fait de leur non-conformité : les agents rencontrent fréquemment des difficultés pour distribuer le bimestriel, notamment dans le centre ancien. Tout habitant ne recevant pas ce journal dans sa boîte aux lettres est libre peut retirer un exemplaire à l'accueil de la mairie. Pour toute information - service communication de la mairie : 04.74.79.22.60. ou service.com.beaurepaire@gmail.com ■